

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 décembre 2020
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 15 décembre 2020, adressée au Président
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente
des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Les États-Unis d'Amérique ont l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Proclamation sur la reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara occidental (voir annexe). Le 10 décembre 2020, par cette proclamation, le Président, Donald J. Trump, a reconnu que « l'intégralité du territoire du Sahara occidental fait partie du Royaume du Maroc » et indiqué que la proposition d'autonomie faite par le Maroc est « le seul fondement d'une solution juste et durable au différend portant sur le territoire du Sahara occidental ».

Je vous demanderais de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante des États-Unis
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Kelly Craft



**Annexe à la lettre datée du 15 décembre 2020 adressée
au Président du Conseil de sécurité par la Représentante
permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Proclamation sur la reconnaissance de la souveraineté
du Royaume du Maroc sur le Sahara occidental**

Les États-Unis affirment, comme l'ont déclaré les précédents gouvernements, leur soutien à la proposition d'autonomie du Maroc comme seul fondement d'une solution juste et durable au différend portant sur le territoire du Sahara occidental. À compter de ce jour, les États-Unis reconnaissent donc la souveraineté du Maroc sur l'intégralité du territoire du Sahara occidental et réaffirment leur soutien à la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc comme seul fondement d'une solution juste et durable au différend portant sur le territoire du Sahara occidental. Les États-Unis estiment qu'un État sahraoui indépendant n'est pas une option réaliste pour résoudre le conflit et qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine est la seule solution possible. Nous exhortons les parties à engager sans retard des pourparlers en utilisant le plan d'autonomie du Maroc comme seul cadre pour négocier une solution mutuellement acceptable. Pour faciliter la réalisation de cet objectif, les États-Unis encourageront le développement économique et social avec le Maroc, notamment sur le territoire du Sahara occidental et, à cette fin, ouvriront un consulat sur le territoire du Sahara occidental, à Dakhla, afin de promouvoir les perspectives économiques et commerciales pour la région.

EN FOI DE QUOI JE, SOUSSIGNÉ, DONALD J. TRUMP, Président des États-Unis d'Amérique, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Constitution et les lois des États-Unis, proclame par la présente que les États-Unis reconnaissent que l'intégralité du territoire du Sahara occidental fait partie du Royaume du Maroc.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé ma signature en ce quatrième jour du mois de décembre de l'an de grâce deux mille vingt et de la deux cent quarante-cinquième année de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

DONALD J. TRUMP